

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [tania-soucy-cssdd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f97c0882534f09e5392a36e2>

Date d'obtention : 2025-03-05 20:13:31

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Les différents partenaires ont un rôle respectif distinct. Il est important de s'en tenir à son rôle et de respecter les procédures afin de respecter nos obligations légales sans nuire à celles des autres partenaires. Il est donc essentiel de travailler en collaboration avec les différents partenaires impliqués. En tant que TES en milieu scolaire secondaire, adhérant au programme, je suis tenu d'ouvrir la trousse sexto et de suivre les étapes adaptés au cas échéant lorsque qu'un élève me rapporte une situation de sextage l'impliquant ou impliquant un autre élève. Les interventions doivent se faire rapidement pour diminuer le plus possible la propagation et soutenir les jeunes rapidement dans les multiples répercussions possibles. Le respect de la confidentialité doit être mit de l'avant dans nos interventions afin de respecter l'intégrité des jeunes impliqués. Respecter les étapes de la trousse permet d'évaluer l'incident afin de mettre en place les interventions les plus adaptés dans la situation. Dans la majorité des cas, les interventions de sensibilisations sont priorisé.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La trousse me permettra de suivre une procédure clair et réfléchi pour protéger et sensibiliser les jeunes au sexto et à leur conséquences.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Ne pas inciter les élèves dans leur réponse. Rencontrer les élèves seul à seul afin de ne pas biaiser les informations transmissent par les jeunes.
- Vérifier l'information en rencontrant les élèves concernés (impliqués ou témoins).
- Prôner le respect de la vie privé dans mes interventions.
- Évaluer objectivement la situation en tenant compte de l'amorce, l'intension, la nature et l'étendue.
- Dépersonnalisé l'intervention afin de protéger l'estime du jeune. M'assurer d'être une figure de soutien.
- M'assurer qu'un filet de sécurité est mit en place afin de soutenir le jeune par la suite au besoin.
- Dans le cas d'un acte malveillant, ne pas questionner l'investigateur afin de ne pas nuire au travail du service de police.



 cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf